

**Zeitschrift:** Cahiers du Musée gruérien  
**Herausgeber:** Société des Amis du Musée gruérien  
**Band:** 3 (2001)

**Artikel:** Histoires d'objets. Parade à Morat en 1785  
**Autor:** Schaller, Anne  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-1048244>

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 24.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

Anne Schaller, née à Fribourg, licenciée en lettres à l'Université de Fribourg, assistante conservatrice au Musée gruérien depuis 1998.

## HISTOIRES D'OBJETS PARADE À MORAT EN 1785

La représentation de l'entrée de l'avoyer de Techtermann à Morat en 1785 est un dessin à la plume et aquarelle. Il fait partie des collections du Musée gruérien depuis 1930<sup>1</sup> et a été attribué au peintre fribourgeois Emmanuel Curty (1750-1813). Il représente une fête qui avait lieu tous les cinq ans, l'accueil du nouvel avoyer de Morat dans la ville. Cette œuvre à caractère historique illustre le faste du patriciat avant la chute de l'Ancien Régime en 1798<sup>2</sup>.

<sup>1</sup> Acquisition à la vente Strautmann à Zurich par M. Aktuarys n° 101 du catalogue, pl. 11.

<sup>2</sup> Je tiens à remercier ici de leur aide précieuse MM. Denis Buchs, Hubert Foerster, Joseph Leisibach, Markus F. Rubli et Hermann Schöpfer.

<sup>3</sup> Le lion couronné est repris des armoiries. Voir FLÜCKIGER, Ernst: *Das äussere Regiment von Murten*, in FG, 1966, p. 97. Un tel masque du XVIII<sup>e</sup> est exposé au Musée de Morat.

Le Musée gruérien possède aujourd'hui une cinquantaine de dessins, gouaches et aquarelles attribués à Emmanuel Curty. L'œuvre étudiée n'est ni signée ni datée mais peut être située entre 1785 et 1795, c'est-à-dire après l'événement mais avant l'élection d'un nouvel avoyer fribourgeois. Comme elle n'est attestée par aucune autre source, la question de l'attribution à Curty mérite d'être soulevée.

Le dessin représente l'accueil

du nouvel avoyer par le régiment de Morat, des bourgeois et des gens du peuple. Le cortège entre dans la ville par la porte de Berne, conduit par les membres du «Äusseres Regiment» figurant les Anciens Suisses suivis du représentant symbolique de Morat (costume de lion<sup>3</sup>). Ils précèdent les officiels fribourgeois et moratois: le grand sautier avec son sceptre à clous d'argent, des cavaliers et trois carrosses occupés par les membres des deux gouvernements. L'avoyer n'arrive donc qu'en fin de cortège dans le carrosse le plus important.

On aperçoit à gauche les remparts de la ville d'où sont tirés des coups de feu (salves d'accueil), la porte de Berne et son avant-corps. Le toit d'une maison, le clocher de l'église française et la toiture de la «Tour de la chaudière» apparaissent au-dessus des murailles. A droite, une maison à enseigne occupe l'arrière-plan. L'horizon est bas et la partie

supérieure est réservée au ciel dont on distingue à peine les nuages. Sous le dessin entouré d'un double cadre noir, une inscription manuscrite donne le titre: «Répräsentation/ de/ L'entrée de Magnifique généreux et très honnoré Seigneur Avoier François Joseph Maurice de Techtermann à Morat/ le juin de l'an 1785.»<sup>4</sup>

Cette cérémonie avait lieu tous les cinq ans, après l'élection d'un avoyer de Fribourg ou de Berne, en alternance puisque les deux villes se partageaient ce bailliage. Le jour choisi était en principe le jour des Dix Mille commémorant la bataille de Morat (22 juin). Une délégation du Conseil de Morat partait alors à cheval à la rencontre de l'avoyer et l'escortait ensuite jusqu'à l'entrée de la ville où avait lieu la parade militaire<sup>5</sup>. On le conduisait enfin au château où il prêtait serment avant la suite des festivités. Cette charge d'avoyer, correspondant à celle de bailli, fut instaurée après 1476 et l'accueil d'un avoyer à Morat est déjà mentionné à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle<sup>6</sup>. Dès 1602, on demanda au «Äusseres Regiment» de participer à cette fête: il regroupait, selon le modèle bernois, des jeunes bourgeois occupant des fonctions fictives (avoyer, juge, etc.) et permettait ainsi d'exercer la jeunesse à la vie politique<sup>7</sup>. Un changement se manifesta cependant dès la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle: le défilé militaire traditionnel se transforma en défilé historique avec la présence des Anciens Suisses<sup>8</sup>.

L'événement illustré ici est daté et correspond à la réalité. On sait en effet par les sources écrites que F. J. M. de Techtermann fut élu avoyer de Morat en 1785, charge qu'il garda jusqu'en 1790. Il fut remplacé par un avoyer de Berne, Carl Ludwig Stürler à qui succéda en 1795 Pierre de Gottrau, de Fribourg, dernier avoyer de Morat<sup>9</sup>. Deux manuscrits citent cette fête, leurs contenus étant très proches. La première source est extraite de la *Chronique* de F.-I. Castella de Gruyères (1709-1797)<sup>10</sup> qui situe l'événement vers le 12 juillet 1785. La deuxième source fut repérée mais non citée par E. Flückiger<sup>11</sup>: il s'agit d'un rajout anonyme dans le manuscrit du chapelain Gobet décédé en 1781 (voir texte en marge).

Le livre des comptes de la ville de Morat indique pour l'année 1785 des frais probablement liés à cet événement: versement le 10 mars 1785 de 192 livres pour une députation envoyée à Fribourg pour féliciter le nouvel avoyer et de 71 livres 12 batz pour faire chauffer une chambre, pour des frais de coiffeur et perruquier ainsi que pour le sautier et les hôtes d'honneur. On peut aussi lire en 1785 des notes de frais pour une cérémonie qui est probablement celle de l'accueil de l'avoyer:

<sup>4</sup> Le quantième du mois n'est pas précisé dans le titre.

<sup>5</sup> RUBLI, Markus F.: *Murten im Wandel*, Murten, 1983, pp. 110-111.

<sup>6</sup> FLÜCKIGER, Ernst: *Die Militärgeschichte der gemeinen Herrschaft Murten*, in FG, 1921, p. 122.

<sup>7</sup> FLÜCKIGER, Ernst: *op. cit.* note 3, pp. 99, 86 et 108. Cette organisation déjà mentionnée en 1574 fut dissoute en 1806.

<sup>8</sup> FLÜCKIGER, Ernst: *op. cit.* note 3, p. 100 et *op. cit.* note 6, p. 224.

<sup>9</sup> ENGELHARD, Johann Friedrich Ludwig: *Der Stadt Murten, Chronik und Bürgerbuch*, Berne, 1828, p. 309.

<sup>10</sup> Chronique n° 25 p. 199 conservée aux AEF, extrait publié dans les «Nouvelles étrennes fribourgeoises», 1897, p. 86.

<sup>11</sup> FLÜCKIGER, Ernst: *op. cit.* note 3, p. 100. La référence des pages du manuscrit est bien 255-256 (erreur dans la note de l'article).

<sup>12</sup> Comptes de la ville de Morat 1785 pp. 58 et 56 (textes lus avec l'aide de M. Rubli). Sur le costume de lion, voir FLÜCKIGER, Ernst: *op. cit.* note 3, p. 97 et *op. cit.* note 6, pp. 124-125.

<sup>13</sup> Il était fils de Jean-François et son frère François Antoine Nicolas fut avoyer de Fribourg à plusieurs reprises entre 1793 et 1818 (DHBS t. VI, p. 470, notes des AEF et AF 1914, pp. 141-142).

<sup>14</sup> *Liste des noms de ceux de la Ville et du canton de Fribourg qui ont été à la bataille de Morat en 1476*, Fribourg, 1781.

<sup>15</sup> Sur la peinture fribourgeoise à la fin du XVIII<sup>e</sup>, voir GUISOLAN-DREYER, Colette: *L'art de quelques petits maîtres: sérénité, rigueur et grandeur morale*, in *Fribourg 1798*, Fribourg (Musée d'art et d'histoire), 1998, pp. 101-109.

<sup>16</sup> WEBER, Jeanne-Marie: *Joseph-Emmanuel Curty 1750-1813. Peintre, dessinateur et aquarelliste fribour-*



*Entrée de l'avoyer de Techtermann à Morat en 1785. Dessin à la plume et aquarelle. 42 x 66 cm.*  
Collections du Musée gruérien

geois, mémoire de licence, Fribourg, 1979, pp. 52-53.

<sup>17</sup> Elle rapprocha la femme du premier plan à droite de celle d'un dessin de Locher (femme du 1<sup>er</sup> plan à g. dans la Vue de Fribourg de E. Locher de 1791 exposée au Musée d'art et d'histoire de Fribourg inv. 8022).

<sup>18</sup> Les dates de construction sont tirées de DEUCHLER, Florens: *Morat, physionomie d'une ville*, Genève, 1975, pp. 116 et 134 et complétées par les renseignements de M. Hermann Schöpfer (transmis avant la parution de son livre, *Der Seebbezirk II* (Les monuments d'art et d'histoire du canton de Fribourg t. V), Bâle, 2000).

6 livres pour le nettoyage et huilage des doubles haquebutes (Doppelhäcken), 9 livres pour la personne avec le costume de lion, 28 livres pour deux voitures, 4 livres 4 batz pour deux domestiques, 20 livres 16 batz pour les repas des cochers, valets, sautiers et auxiliaires, 33 livres 12 batz comme pourboires<sup>12</sup>. Les sources trouvées ne permettent cependant pas de donner la date exacte de la fête à Morat.

L'avoyer François Joseph Maurice de Techtermann (1749-1830) appartenait à une famille patricienne de Fribourg<sup>13</sup>. Il était un descendant de Ulman, frère de Willi Techtermann, tous deux combattants à la bataille de Morat en 1476<sup>14</sup>, ce qui explique, selon les chroniqueurs, l'accueil chaleureux de Morat. De 1775 à 1796, il fut lieutenant au service de France puis bailli d'Illens, avoyer de Morat, membre des Soixante, bannieret de la Neuveville et membre des Secrets. Il semble qu'il ait ensuite disparu de la scène politique.

### Mise en scène panoramique

Le peintre a souhaité réaliser un tableau historique et contemporain de la fête en travaillant avec précision sur les costumes et l'architecture. La dynamique de l'image est créée par le mouvement du cortège: il défile sous les yeux du spectateur, occupant toute la largeur de la représentation, les derniers chevaux étant même coupés par le cadre. L'intérêt de la scène va donc *crescendo* selon le sens de lecture habituel puisque le héros du jour n'entre en scène que tout à droite. Plutôt que de se focaliser sur l'avoyer, le peintre (ou son commanditaire) a préféré montrer l'ampleur de l'événement, le faste de la fête. La réalisation est de belle facture, avec un dessin fin, et la composition générale est équilibrée.

Bien que n'étant pas signé, ce tableau a été attribué dès son acquisition à Emmanuel Curty<sup>15</sup> mais, en 1979, J.-M. Weber refusa cette attribution<sup>16</sup>. Tout en laissant la question ouverte, elle proposa de l'attribuer à Emmanuel Locher (1769-1840), en se basant sur le travail des personnages et des costumes<sup>17</sup>. Il faut remarquer que Curty s'intéresse généralement peu aux personnages qui sont pour lui des éléments pittoresques du paysage, alors que l'artiste a ici volontairement pris soin d'illustrer fidèlement la variété des costumes plutôt que de répéter un même modèle. Le rendu flou du feuillage des arbres, la ligne d'horizon basse et le traitement réaliste mais imprécis des éléments architecturaux (proportions non correctes, perspective inexacte de la maison) permettent aussi de mettre en doute l'attribution à Curty. Nous ne pouvons cependant déterminer ici l'auteur de ce dessin car une étude détaillée sur les peintres de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, en particulier sur Gottfried et Emmanuel Locher, serait nécessaire.

Ce tableau est intéressant pour la connaissance de l'architecture de Morat puisque les constructions dessinées sont contemporaines de l'événement. La porte de Berne fut transformée en édifice baroque en 1777-78<sup>18</sup> d'après le plan de N. Hebler de 1776; son avant-corps, mentionné dès 1465, fut détruit en 1803. La charpente de la «Tour de la chaudière» qui existe encore aujourd'hui fut reconstruite après l'incendie de 1897 alors que la tourelle d'angle fut démolie en 1837. L'église française date de 1478-81 et a été transformée en 1762-1764 d'après un projet de Niklaus Sprüngli. Les proportions de ces bâtiments ne sont pas correctes (leur hauteur est augmentée) mais leurs caractéristiques principales concordent avec les autres sources. La route actuelle menant dans la ville est celle qui longe la maison à enseigne, visible encore aujourd'hui. Celle-ci a dû être construite dans le deuxième quart du XVIII<sup>e</sup> siècle selon les informations données par des plans et dessins de Vissaula de 1734 et 1755<sup>19</sup>. Ce bâtiment fut mentionné comme atelier de fabrication de bougies dès 1854, il abrita le premier atelier photographique de Morat vers 1864 puis a été fortement transformé<sup>20</sup>.

L'aspect historique du tableau se remarque aussi par l'étude des costumes<sup>21</sup>. Les membres du «Äusseres Regiment» portent le costume traditionnel du paysan moratois, Hupperhosen (culottes bouffantes) blancs, veste courte et chapeau plat (avec fausse barbe et hallebarde des Anciens Suisses) alors que la milice est vêtue de l'ancien uniforme blanc de Morat<sup>22</sup>. Les officiels ont des culottes, un habit bleu pour Fribourg

«Ceux de Morat apres avoir  
reçus en grande cérémonie  
leur Sgr avoyer Mr Techterman  
de Fribourg qui ast fait son  
entré le g. ditto avec tous les  
honneurs et cérémonie pos-  
sible, dont ceux de Morat se  
sont habiller à leurs frais envi-  
ron cents ála mode suisse, sca-  
voir grande culotte blanche et  
grelon rouge galonné sans les  
autres fusillier pour lesquelles  
suisse leurs Excellences ont  
prêter les halebarde et grand  
sabres pour cette feste ála  
quelle ont assisté une foule de  
monde de tout côté cotté qui  
sont allé à Morat pour voir  
cette belle mise en possession  
a cause qu'il y ast eût un cer-  
tain Techterman ála battallie  
de Morat qui ast fait merveill  
c'est pourquoi ceux de Morat  
en souvenance digne de ce bon  
guerier lui ont fait tous les  
honneurs possible, on y ast été  
fort joyeuse (...)»

(26 juillet 1785. Annotation  
dans le manuscrit de Dom  
Gobet L 473, I pp. 255-256,  
Cabinet des manuscrits  
de la Bibliothèque cantonale  
et universitaire de Fribourg)



Ancien Suisse, lion symbolisant Morat et grand sautier. Régiment de Morat en arrière-plan.

**19** L'enseigne porte une étoile (avec une bougie?) mais aucune auberge de l'Etoile n'est mentionnée à Morat; il s'agirait donc plutôt d'une pinte (renseignement donné par M. Rubli).

**20** RUBLI, Markus F.: *op. cit.*, p. 110.

**21** Voir pour cela: DANIËLS, Marie-Thérèse: *Fribourg, ses costumes régionaux*, Fribourg, 1981. PETIT-MERMET, Roland: *Uniformes suisses 1700-1850*, Berne, 1976. DIES-BACH, Max de: *La Garnison de Fribourg*, in AF, 1914, p. 148.

**22** FLÜCKIGER, Ernst: *op. cit.* note 6, p. 171. Il comportait aussi un motif de lion qu'on ne voit pas sur cette représentation.

**23** MOORE, John: *A View of Society and Manners, in France, Switzerland, Germany*, 1786 I, lettre XXIV, cité par DEUCHLER, Florens: *op. cit.*, p. 68.

**24** FA 1908 IX, 1908 X, 1913 VIII. Ces attributions ne sont pas confirmées par les archives: NIQUILLE, Jeanne: *La vie d'Emanuel Curty*, in AF, 1962, p. 14.

et rouge pour Morat et un tricorne sur la tête; l'avoyer et les occupants des carrosses portent la tenue noire à col et rubans blancs.

Les hommes du peuple (veste brune et chapeau plat) se distinguent parmi les bourgeois aux costumes de couleurs variées (culotte, veste longue et perruque poudrée). Les femmes de la ville sont vêtues d'une robe longue à manches longues, d'un tablier et d'un fichu drapé autour du cou. Deux femmes, quasi identiques, se remarquent dans l'assistance. Elles ont deux longues tresses attachées dans le dos avec un chapeau de paille sur la tête, une jupe et un corsage rouge à rubans noirs sur une chemise. Il s'agit là du costume moratois, peut-être celui de la jeune fille dont John Moore, en visite à Morat en 1786, a décrit la coiffure<sup>23</sup>. La femme assise au premier plan se distingue aussi des autres: elle est vêtue d'une robe noire à taille haute et à pièce carrée sur une chemise. Ses cheveux sont relevés en une tresse passant autour de la tête sur laquelle elle porte une berrette noire, coiffure de la femme mariée. Quelques enfants sont présents, accompagnés de servantes. Les groupes de spectateurs constituent ainsi un microcosme de la société contemporaine, l'artiste ayant choisi de mélanger les différentes classes sociales et de présenter un échantillonnage des costumes de la ville et de la campagne.

### Une imagerie de commande

Ce tableau, précieux document sur l'architecture et la mode de l'époque, est aussi la seule représentation connue de l'entrée d'un avoyer dans une ville. Il est d'autant plus intéressant que l'on a choisi d'illustrer cet événement alors que se manifestent de plus en plus d'oppositions au pouvoir (la «révolution Chenaux» date de quatre ans auparavant). Il semble donc très probable que ce dessin soit une commande d'un patriciat qui tient à faire sa propagande alors qu'il sent sa légitimité de plus en plus menacée. On connaît en effet plusieurs tableaux représentant des événements officiels, tous datés des années 1780-1798, alors que l'on ne possède que peu de documents sur la vie publique fribourgeoise.

Trois scènes se rapportant au patriciat fribourgeois ont aussi été attribuées à Curty<sup>24</sup>. La première illustre la Mort du Major de Buman, en 1781, la deuxième l'Enterrement du Major de Buman avec le cortège funèbre du 7 juin 1781 et la troisième la Compagnie des grenadiers maures à la Fête des Rois (datée 1783). Il existe aussi des dessins de F. X. I. Lanther (1752-1831) restituant des scènes de l'Ancien Régime

(parfois gravées par E. Sautter, comme la Fête des Rois<sup>25</sup>) ainsi que plusieurs représentations de compagnies en uniforme<sup>26</sup>.

Par de brèves recherches dans l'iconographie bernoise, nous avons pu trouver un équivalent dans le canton de Berne à ces scènes patriciennes. J. J. Lutz a réalisé deux gravures illustrant des cortèges officiels. La première met en scène le Conseil et se situe vers 1785 avec une dédicace aux autorités locales. La seconde est plus intéressante pour notre sujet puisqu'elle représente une «Procession Bernoise» dédiée aux membres de l'Etat extérieur de Berne. Comme dans le tableau étudié, les membres du «Äusseres Regiment» ou Etat extérieur figurent les Anciens Suisses. Le représentant symbolique de la ville est ici vêtu du costume de l'ours et un autre personnage porte celui du singe (emblème de l'Etat extérieur bernois)<sup>27</sup>.

Il semble donc qu'il y ait eu à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle un regain d'intérêt pour ces représentations officielles, la plupart de ces œuvres étant dédicacées à un membre du patriciat. Il faut cependant remarquer que la production des artistes n'est alors pas du tout centrée sur cette thématique politico-historique. Il s'agit plutôt d'un travail annexe, lié probablement à des commandes, mais qui prend son importance dans le contexte politique de la fin du XVIII<sup>e</sup>. Les thèmes choisis sont le plus souvent des scènes religieuses, des scènes de genre, des paysages et des portraits, ce qui correspond aux sujets de la peinture européenne de l'époque.

Avec l'arrivée de l'armée française en Suisse et l'instauration de la République helvétique, le patriciat et les avantages qu'il donnait à quelques familles seront supprimés<sup>28</sup>. Morat sera occupé le 3 mars 1798 et attribué au canton de Sarine et Broye puis, avec l'Acte de Médiation (1803), incorporé au canton de Fribourg<sup>29</sup>. Ces événements marqueront donc la fin des fêtes pour l'entrée solennelle d'un avoyer à Morat.

**25** FA 1906 XI.

**26** Régiment de Gruyères (1792) par Landerset (FA 1914 IX), «Compagnie des Grenadiers Bleus» [sic] (1798) anonyme (FA 1913 IV), deux inspections de la garde de la ville de Fribourg anonymes et non identifiées (AF 1915 pp. 247-248). Deux aquarelles de Nicolas Müller se rapprochent aussi de ce thème: «Prisonniers autrichiens à Fribourg en 1799» (FA 1913, XVII-XVIII).

**27** MOJON, Luc: *Das Berner Münster* (Die Kunstdenkmäler des Kantons Bern IV), Bâle, 1960, p. 6, p. 208 ill. 240 et p. 427 ill. 426.

**28** Il fut cependant rétabli en 1814 et définitivement supprimé en 1831.

**29** DEUCHLER, Florens: *op. cit.*, p. 150.

Archives de l'Etat de Fribourg = AEF; Fribourg artistique = FA; Freiburger Geschichtsblätter = FG; Dictionnaire historique et biographique de la Suisse, Neuchâtel, 1921-1934 = DHBS.

